

Emplois d'avenir, c'est parti !

SOCIAL. En partenariat avec France Inter, « le Parisien » - « Aujourd'hui en France » va, chaque mois, se pencher sur l'une des promesses de campagne du candidat Hollande pour vérifier si l'engagement a été tenu. Premier volet de notre série : la création des emplois d'avenir.

La barre symbolique des 3 millions de demandeurs d'emploi vient d'être franchie en France. François Hollande avait notamment promis durant la campagne de créer 150 000 emplois d'avenir pour lutter contre le chômage des jeunes peu ou pas qualifiés. Promesse tenue : présenté fin août en Conseil des ministres, le projet a été adopté le 9 octobre par les députés. Notre reportage dans la Drôme, où le conseil général inaugure le dispositif dès le 2 novembre.

En partenariat avec



« La colère monte ! Faudrait qu'ils s'activent les politiques... » Jimmy, 21 ans, et Morgan, 20 ans, scrutent désespérément le panneau des offres d'emploi de la mission locale de Romans-sur-Isère (Drôme), la capitale de la chaussure. Balayée par les vents de la crise, la cité peine aujourd'hui à offrir un avenir professionnel à sa jeunesse. Entre 40 à 45 % des moins de 25 ans sont ici sans emploi. « On a tous les deux un BEPA chaque fois, c'est le même refrain : pas assez d'expérience ou pas de permis de conduire... » lâche l'un d'eux qui, sans revenus depuis des mois, vit chez sa mère.

« Vous allez bénéficier des emplois d'avenir. Ça répond précisément à vos profils. » Le directeur de la mission locale, Pierre Brillaud, se veut rassurant. « Ce nouvel outil est une solution pour ces jeunes sans, peu ou pas qualifiés qui ont des problèmes à cause du marché du travail, de leur nom, leur origine, leur quartier. Ça va marcher. Nous, on est prêts, on a déjà présélectionné ces jeunes. On attend le feu vert du conseil général », explique-t-il. La Drôme sera, parmi les collectivités locales, la première à jouer le jeu des emplois d'avenir. La date est arrêtée, ce sera le 2 novembre. Les 50 premiers contrats, d'une durée de trois ans, seront signés, scellant la première vague d'embauches de jeunes dans les diffé-



ROMANS-SUR-ISÈRE (DRÔME), HIER. Morgan (en blanc) et Jimmy (en rouge), à la mission locale, accompagnés de son directeur Pierre Brillaud (à droite), et d'un de ses adjoints. (LP/CAROL AMAR.)

rentes directions du département. Objectif : 150 emplois d'avenir au total, dont 20 à 30 % pourraient être pérennisés en interne. Coût annuel prévu : 600 000 € auxquels s'ajoute un



budget formation de 300 000 € par an. Le top départ officiel sera donné lors d'une délibération le 29 octobre. Conférence de presse, tracts, information sur le site, service téléphonique... le département entend servir de locomotive et entraîner le plus d'acteurs possibles dans cette opération.

Voirie, collèges, médiathèque...

La machine a été lancée dès juin. Une responsable Emplois d'avenir a été nommée au sein du conseil général. « Cela occupe plus d'un quart de mon temps. Mais c'est un beau challenge. L'idée c'est d'apprendre un métier à

ces jeunes, de leur donner une expérience et surtout pas de servir de bouche-trou ! » résume Claudie Mullier, directrice de l'insertion des jeunes et du logement chargée de lister les métiers possibles dans les différents services, d'identifier les tuteurs volontaires, les formations à mettre en place et de lancer les recrutements auprès des missions locales et des antennes de Pôle emploi. Les jeunes recrutés travailleront à la voirie, dans les collèges, à la médiathèque et dans les services administratifs. Ils seront aussi employés par les services informatiques, à la gestion

informatique des données. Bref, ils rempliront des postes que le département a du mal à pourvoir, mais aussi de nouveaux métiers. « L'enjeu c'est de remettre ces jeunes qui se sentent délaissés sur les chemins de la République en leur montrant que les politiques peuvent agir », s'enthousiasme Didier Guillaume, président du conseil général. Le pari est aussi politique pour cet élu, l'un des fidèles de François Hollande, préoccupé par les scores locaux du Front national, notamment parmi les moins de 25 ans.

CATHERINE GASTÉ

« Un vrai tremplin vers l'emploi »

ÉRIC HEYER • Economiste à l'OFCE

Eric Heyer est directeur adjoint de l'Observatoire français de conjoncture économique (OFCE).

Le traitement social est-il, en temps de crise, le seul remède au chômage des jeunes ?

ÉRIC HEYER. On entend par traitement social des contrats aidés de courte durée, huit mois en moyenne, dans le secteur public qui ne sont pas associés à une formation. Il s'agit de maintenir dans l'emploi des personnes en attendant la reprise. Les emplois



(LP/ALAIN AUBOURDOUX)

d'avenir ont une tout autre logique. Ce n'est pas du traitement social. La durée des contrats est de trois ans, ils sont associés à un volet formation. Par ailleurs, ils visent des jeunes qui n'auraient pas sinon accès à l'emploi.

Ne vaudrait-il pas mieux orienter le dispositif vers le privé ?

Même si la croissance revenait, les entreprises privées n'en voudraient pas, parce qu'ils ne sont pas ou peu qualifiés. François Fillon avait essayé

de le faire en 2003 avec ses contrats jeunes. Ça n'avait pas marché ! Ce dispositif est pour eux un vrai tremplin vers l'emploi, permettant d'acquiescer une expérience et une formation.

Quelle différence avec les emplois jeunes de Jospin ?

Ils visaient principalement les jeunes diplômés. Et il y a eu des effets d'aubaine. Avec les emplois d'avenir, on ne pourra pas dire que c'est de la main-d'œuvre bon marché, ni que ces jeunes sont exploités. Ils leur offrent un tremplin vers l'emploi et trois ans pour apprendre un métier.

PROPOS RECUEILLIS PAR C.G.

Les autres engagements

À ce chapitre de l'emploi, le candidat avait formulé plusieurs autres promesses. Nous en avons sélectionné quatre.

Le contrat de génération.

Soumis aux partenaires sociaux, ce dispositif vise à exonérer de charges sociales les entreprises qui embauchent un jeune en CDI en le faisant accompagner par un senior maintenu dans l'entreprise jusqu'à sa retraite. Il pourrait faire l'objet d'un accord dès demain.

60 000 embauches dans l'Éducation en cinq ans.

Le 20 septembre, Vincent Peillon a annoncé le recrutement de 43 500 profs en 2013. Mais

22 000 remplaceront des départs à la retraite en 2013, et 21 000 seront formés pour compenser les départs à la retraite en 2014.

Les licenciements boursiers.

François Hollande avait promis de renchérir le coût des licenciements pour les entreprises rentables. Le sujet a été mis cet été au menu de la conférence sociale. En cas de désaccord entre patronat et syndicats, le gouvernement n'exclut pas de légiférer pour mieux encadrer les « plans sociaux abusifs ».

Le contrat antidélocalisation.

Sur ce point, les discussions avec les grandes entreprises françaises sont au point mort.

MARC LOMAZZI